

# *Pays-Bas*

## **La présidente de la Croix-Rouge néerlandaise.**

*A la demande du Comité international, la Croix-Rouge néerlandaise a envoyé au Bulletin international la notice suivante sur S. A. R. la princesse Julienne des Pays-Bas, dont nous avons annoncé<sup>1</sup> la nomination à la présidence de la Société.*

S. A. R. la princesse Julienne des Pays-Bas est née à la Haye, au Palais royal, le 30 avril 1909.

Après de fortes études classiques auxquelles Sa Majesté la Reine ne cessa de s'intéresser effectivement, la princesse s'inscrivit à la Faculté de droit de la célèbre université de Leyde.

Membre du Conseil d'Etat, dès sa majorité, Son Altesse Royale prit une part active au développement économique, social et intellectuel du Royaume. Ainsi, c'est à son initiative que le pays doit l'institution d'un Comité national de défense contre la misère résultant de la crise mondiale.

Dans ces conditions, ne semblait-Elle pas comme prédestinée à continuer l'œuvre fondée par Son grand-père Guillaume III, œuvre nationale et humanitaire à laquelle feu Son père s'était quotidiennement voué pendant plus de vingt-cinq ans ? Aussi la joie fut-elle générale lorsque Sa Majesté la Reine nomma — voici les termes mêmes du décret — « présidente du Comité central de la Croix-Rouge néerlandaise, Notre fille aimée Son Altesse Royale Princesse Juliana des Pays-Bas ».

Consciente de ses responsabilités, la Croix-Rouge néerlandaise reprend, sous l'égide de sa présidente, sa marche en avant.

---

<sup>1</sup> Décembre 1934, p. 1037.



**S. A. R. LA PRINCESSE JULIENNE DES PAYS-BAS**  
*Présidente de la Croix-Rouge néerlandaise*

## **Installation solennelle de la présidente de la Croix-Rouge néerlandaise.**

L'installation solennelle de S. A. R. la princesse Julienne des Pays-Bas comme présidente du Comité central de la Croix-Rouge néerlandaise a eu lieu dans la grande salle d'assemblée des bureaux du Comité central à la Haye, le 13 décembre 1934.

Dans son discours inaugural le premier vice-président, le général Jonkheer Röell, commença par invoquer l'illustre souvenir du président défunt, S. A. R. le prince des Pays-Bas, dont la mort, l'été dernier, mit une fin aussi soudaine que regrettée à une activité de plus d'un quart de siècle au service de la Croix-Rouge. L'orateur exprima ensuite la très profonde gratitude du Comité central pour la nomination de S. A. R. la princesse Julienne des Pays-Bas, nomination qui sans aucune doute eût emporté la pleine approbation du prince. L'avenir de la Société semble garantie de la manière la plus sûre et la plus efficace, maintenant qu'il est permis de remettre l'insigne présidentiel entre les mains de la princesse qui saura, tous en ont la conviction, guider la Croix-Rouge néerlandaise dans les voies mêmes que Son Auguste Prédécesseur lui indiqua.

En réponse à ce discours, S. A. R. la princesse exprima, avec la grâce la plus parfaite et une amabilité touchante, ses très sincères remerciements des paroles prononcées à la mémoire de S. A. R. le prince des Pays-Bas.

Voici en quels termes s'exprima la nouvelle présidente :

Monsieur le premier vice-président,

Les paroles que vous avez adressées à la fille de votre défunt président au nom du Comité général de la Croix-Rouge ont été si émouvantes que je vous exprime ma

## Pays-Bas

profonde gratitude, ainsi que ma reconnaissance pour votre bienveillant accueil.

Je jouis en ce moment du privilège presque excessif, en un certain sens, de succéder à mon Père dans une fonction qui occupait une si grande partie de son énergie et de son cœur.

Il serait difficile de ressentir plus sérieusement une obligation que je ne ressens ma nouvelle responsabilité. Ne connaissant forcément pas encore les rouages compliqués de la Société de la Croix-Rouge, et sollicitée également par d'autres occupations, je fais appel à vous tous pour collaborer avec moi et pour m'éclairer. J'espère passer au milieu de vous bien des heures pour travailler en commun en faveur de la Croix-Rouge néerlandaise, dont la prospérité nous est — je puis le dire maintenant — si chère à tous.

## Pérou

### Nouvelle revue de la Croix-Rouge péruvienne.

La Croix-Rouge péruvienne publia un bulletin de 1888 à 1892, puis elle fit paraître, pendant un temps, un nouveau bulletin en 1923. C'est avec un vif plaisir que nous avons reçu deux fascicules de la *Revista de la Cruz Roja peruana*, qui inaugure sa « troisième époque ».

Le premier numéro de la nouvelle revue<sup>1</sup> contient une introduction du Dr Miguel C. Aljovin, qui, chargé de réorganiser la Société, l'a fait en s'adressant à tous les habitants de la République. — Suivent les textes du décret suprême de réorganisation, de l'acte de la séance inaugu-

---

<sup>1</sup> Août 1934.